

## Compte-rendu

Réunion des Correspondants Europe à Bruxelles

Mardi 10 et mercredi 11 mai 2022

### Table des matières :

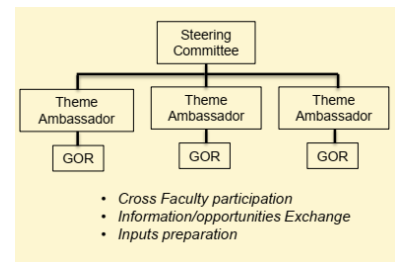
<b>Approche structurée des partenariats stratégiques d'Horizon Europe: le modèle de la NTNU,</b> <i>Massimo Busuoli : directeur du bureau NTNU</i> .....	p.2
<b>Les accords d'association,</b> <i>Anne HAGLUND-MORRISSEY, cheffe d'unité adjointe, DGB R&amp;I European Commission</i> .....	p.3
<b>Les enjeux du pacte R&amp;I et de l'EER / EEES ,</b> <i>Anna SEIP / DG RTD A.2. ERA Governance</i> .....	p.4
<b>Mécanismes de soutien aux réfugiés ukrainiens,</b> <i>Amaryllis Quezada, Programme Pause</i> .....	p.6
<b>PCN Juridique et financier,</b> <i>Lucie VAUCEL, PCN, La Rochelle Université</i> .....	p.8
<b>Politique de recrutement d'ingénieurs de projets européens,</b> <i>Alain MERMET, responsable du bureau du CNRS à Bruxelles, Christel COCHET</i> .....	p.9
<b>PAPFE - Plan d'Amélioration de la Participation Française aux dispositifs Européens de financement de la recherche et de l'innovation,</b> <i>Monica DIETL, Coordinatrice Plan d'Action Europe, Conseillère du DGRI, MESRI</i> .....	p.10
<b>Erasmus+ &amp; nouveautés, intellectual Output, perspectives de recherche, Erasmus +,</b> <i>Nadia MANZONI, team leader, Unit B1, DG EAC, Pauline RAVINET, END DGEAC, European Commission</i> .....	p.12
<b>Quelles articulations entre le nouveau réseau des PCN et les « relais » Horizon Europe “relais” et le réseau des Correspondants Europe de France Universités,</b> <i>Ella BOUQUET, MESRI</i> .....	p.13
<b>Politique de cohésion en France et les synergies,</b> <i>Alain VAN RAEK, Administrateur, programme manager – DG Regio, Commission Européenne</i> .....	p.14
<b>Retour de Travail</b> .....	<b>Groupes</b> p.15

## 1. Approche structurée des partenariats stratégiques d'Horizon Europe: le modèle de la NTNU

Massimo Busuoli : directeur du bureau NTNU (Norway University of Sciences and Technology) à Bruxelles, représentant de NTNU au sein du réseau d'Universités UniLiON à Bruxelles (présentation disponible sur la plateforme FU)

La NTNU, la plus grande université de Norvège (8 facultés, 55 départements, 7761 pers/an et 42 000 étudiants) a obtenu pendant le programme H2020 240 signatures d'accords de subvention, 140 M€ (hors ERA-NET et KIC)

- Stratégie : investir dans le partenariat stratégique pour répondre à 2% des AAPs européens et récolter 100 M€ de financements. Pour cela, il est nécessaire d'être présent, actif et visible.
- Besoins : un représentant (professeur) engagé pour représenter l'Université et déjà impliqué dans des partenariats (besoin d'un réseau de collaborateurs/contacts préexistants). Il représente la communauté et défend les intérêts de la communauté. Il ne sert pas uniquement ses intérêts et sa thématique de recherche. Le réseau de partenariat à mettre en place doit être multidisciplinaire.
- Bénéfices : ouvre à de nouvelles collaborations, permet l'accès à des informations stratégiques et permet de contribuer à la définition du contenu du SRIA (Strategic Research and Innovation Agenda) et des appels.
- Approche : il est parti de la création d'un forum multidisciplinaire inter-facultés (ici Food Fora) pour assurer l'échange d'informations, permettre une contribution multidisciplinaire and amplifier l'impact des participations sur le système interne de recherche.
- Modèle : respect de l'indépendance des professeurs impliqués. Organisation avec un comité de direction (composé d'administratifs supports et ambassadeurs pour suivre gouvernance et aspects administratifs de l'initiative) + création de groupes thématiques (GOR : Group of Reference) avec des ambassadeurs thématiques (=valorisation des professeurs). Chaque ambassadeur suit un GOR. Ainsi, la NTNU a mis en place le *Food Fora* en lien avec Green deal européen. C'est un forum multidisciplinaire qui rassemble une centaine de professeurs sur la thématique de l'alimentation. Les ambassadeurs représentent des thématiques spécifiques et travaillent sur des priorités définies. L'un des professeurs impliqué est aussi présent dans le comité de management de l'European Food forum.
- Résultats : la Région et le gouvernement s'engagent activement autour du NTNU Food Fora<sup>1</sup>



### QUESTIONS/REPONSES :

- Comment convaincre les professeurs? – travail bottom-up, création d'une "successful best practice" comme NTNU Food For a qui rassemble une équipe administrative solide, des professeurs, un organisateur en charge du timing du processus. Les bons ingrédients : liens avec des contacts à Bruxelles + professeurs enthousiastes + personnel administratif solide et enthousiaste

---

<sup>1</sup> [How to maximize opportunities from strategies/lobbying in Brussels](#)  
[STRATEGIC PARTNERSHIPS IN HORIZON EUROPE](#)  
[NTNU Food Forum: Our way to approach the Farm to Fork Strategy](#)

- Quels avantages pour les professeurs engagés ? – Remboursement de tous les frais nécessaires type mission, voyages, consultance...
- La taille de l'équipe ? - Petite équipe : 7 personnes dont 1 permanent
- Comment quantifier la participation aux AAPs Européens ? Augmentation du nombre propositions soumises, impact sur l'image de l'université (plus de représentation et participation plus active dans les projets), invitations à des réunions de réseaux. Chiffres Horizon Europe actuels : 17 MSCA, 4 ERC, 99 projets collaboratifs.
- Combien de temps entre le début de création du forum et les premiers succès ? – 1 an et même plus rapide pour la mise en place de nouveaux forums.
- Quelle est l'organisation du NTNU Food Fora ? – 1 advisor par faculté, 1 Innovation manager, 3 VPs : recherche, éducation et innovation avec partenariats avec d'autres universités à l'étranger. Le budget est géré par un service à part.

## 2. Les accords d'association

*Anne HAGLUND-MORRISSEY, cheffe d'unité adjointe, DGB R&I European Commission (présentation disponible sur la plateforme)*

Les accords d'association visent à intensifier la coopération internationale dans Horizon Europe via l'association de pays tiers dans le monde s'ils sont développés en science/technologie et adhèrent aux mêmes valeurs que l'Europe. La coopération internationale est plus ouverte que dans H2020.

L'association représente une coopération la plus forte possible dans Horizon Europe. Elle donne les mêmes droits que les Etats Membres et les acteurs de la R&I des pays associés peuvent coordonner des actions, accès à tous les partenariats, droits et obligations similaires aux pays membres, peuvent envoyer des observateurs au comité de programme, peuvent nommer des représentants au comité de gouvernance du JRC (Joint Research Centre), bénéficient des services supports tels que les PCNs.

Horizon Europe est ouvert à tous les pays suivants certains critères

Les Pays associés (Associated Countries, AC) : coopération avec les pays hors Union Européenne et leur participation aux programmes de financements aux mêmes termes que les pays membres. AC répartis en 4 catégories : (en gras accords d'association signés)

- a) Pays EFTA (European Free Trade Association) membres de l'EEA (European Economic Area) : **Islande et Norvège** ;
- b) Pays en cours d'association, candidats et potentiels candidats : Albanie, **Bosnie Herzégovine, Kosovo, Montenegro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie** ;
- c) Pays ENP (Eastern Partnership – Southern Neighbourhood): **Arménie, Géorgie, Israël, Moldavie**, Maroc, Tunisie, Ukraine
- d) Autres pays tiers et territoires : Îles Féroé, Royaume-Uni, Canada, Nouvelle-Zélande, Corée du Sud

Il y a déjà 12 pays déjà associés (cf. en gras ci-dessus), 6 seront bientôt associés - Albanie, Ukraine, Tunisie, Maroc, Canada, Nouvelle-Zélande - , 18 pays en cours de discussion (dont Corée du Sud, Japon, Australie et Singapour), aucune discussion avec la Suisse qui n'est pas candidate à ce stade.

QUESTIONS/REPONSES :

- Une relation équilibrée : par le passé la contribution des AC dépendait de leur PIB. Désormais, la contribution dépend de leur taux de participation à Horizon Europe par un système de rééquilibrage automatique afin d'éviter des déséquilibres trop importants en termes de bénéficiaires.
- Dès qu'un pays est associé, est-ce que le budget global est réévalué immédiatement ou cela prend-il du temps ? – le budget est ajusté dans les parties du programme où la contribution du pays est apportée (ex : ERC). L'ajustement du budget prend environ 2 ans, le temps d'avoir une vision de la participation aux différents appels.
- Comment sont sélectionnés les pays associés ? Les catégories A, B et C seront quasi automatiquement associés. Les négociations portent sur les pays de la catégorie D qui doivent candidater via une lettre d'intention.
- Est-ce que le Royaume-Uni va créer un programme de financements concurrent avec l'Australie par exemple ? Même chose pour la Suisse ? – Aucune idée de quand le Royaume sera finalement associé, aucune vision sur la création d'un potentiel autre programme
- Quelle approche avec les pays hautement compétitifs en termes d'innovation comme le Canada et le Japon ? – discussion en cours pour ne pas les inclure dans le pilier III.
- Question de préservation de la souveraineté sur l'innovation ? Le pilier 3 n'est pas inclus dans les négociations d'association

### 3. Les enjeux du pacte R&I et de l'EER / EEES

Anna SEIP / DG RTD A.2. ERA governance  
(présentation disponible sur la plateforme FU)

L'EER vise à améliorer les politiques de recherche, les mobilités des chercheurs, etc.

En 2018 : il y eut le besoin de le repenser d'autant plus que les investissements dans R&I demeuraient inférieurs à 3% dans de nombreux pays et pour faire face aux transitions, etc...

4 objectifs :

- Prioriser les investissements R&I
- *Boost market uptake*
- *Widening* : augmenter l'accès à l'excellence pour les pays de l'UE moins avancés
- Renforcer la mobilité des chercheurs - approfondir la "zone"

Agenda :

- 2020 : nouvelle vision soutenue par le Conseil / *Roadmap*
- 2021 : expert groups avec les Etats membres - *ERA Forum for Transition*
  - Discussion sur sujet tel que [Agenda R&I Policy](#), actions pilotes, gouvernance...
  - Création du Pacte pour la R&I
  - Recommandations du Conseil sur le Pacte
- 2022 : nouveau Forum pour mettre en oeuvre les actions de l'Agenda politique ERA : 20 actions pour 2022-2024

Pact for R&I :

- Principes de la R&I pour l'Europe
- Domaines prioritaires pour les actions communes
- Investissements et financements

- Coordination politique simplifiée

#### Cadre politique :

- *Pact for R&I*
  - 10 valeurs et principes
  - 4 domaines prioritaires
  - « Cibles » R&D
- *ERA Policy Agenda*
  - Pour contribuer au pacte, 20 actions sont proposées pour 2022-2024 aux Etats membres qui doivent choisir.
- *ERA Governance*
  - ERA Forum, moins formel, à travers des groupes d'experts ; *Stakeholder groups* (nouveaux)
  - ERAC : organe de conseil stratégique ; *high-level strategic policy body*

#### Priorités :

1. Renforcer l'ERA : 9 actions - sous-groupes de travail - co-création, trans-DG, certains Etats Membres travaillent aussi sur ces actions
  - Ex : Action 3 sur la réforme de l'évaluation de la recherche - <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/36ebb96c-50c5-11ec-91ac-01aa75ed71a1/language-en>
    - Création de *Stakeholder-owned coalition* qui refléchet **aux modalités d'évaluation de la recherche** - aller jusqu'à la définition du plan de mise en oeuvre
2. Inclure la société dans la science, relever les défis de la *twin transition* : 5 actions
  - Ex : Action 13 sur Stratégie EU sur les Universités (*Empower HEI in synergy with EEA*)
  - Donner aux institutions d'enseignement supérieur le pouvoir de se développer dans l'ERA et en synergie avec l'EEA
  - Actuellement, plusieurs analyses en cours (ex: évaluation des soutiens aux Universités dans H2020)
3. Elargir l'accès à la R&I dans l'UE : 3 actions
4. Prioriser les investissements et réformes de la R&I : 3 actions
  - Gouvernance, monitoring, priorisation
  - Ex: Action 19 sur le Monitoring de l'ERA - Mise en place d'une *Policy Platform* pour partager de l'information + *Dashboard* et *Scoreboard* pour suivre les priorités du pacte (comment ça progresse, qui fait quoi...) + *Policy Dialogue* et rapport sur la mise en oeuvre de l'Agenda

Beaucoup de progrès ont été réalisés depuis 2 ans.

Prochaines étapes : nouveau Forum pour discuter les 20 actions, les "guidance"...

- Comment mettre en oeuvre concrètement => pour le 30/07/2022 les Etats Membres signalent les actions qu'ils souhaitent mettre en oeuvre.
- Cadre de monitoring : présentation au Conseil mi-2022

#### Questions :

- 20 actions : les Etats Membres choisissent celles qu'ils trouvent prioritaires, y a-t-il un nombre minimum à choisir ? quelles sont les obligations pour les Etats Membres?
  - Les Etats Membres ont participé à lister ces actions. Ils doivent choisir les actions basées sur une liste d'activités pour chaque action. Engagement : possibilité de hop-on ou hop-off après leur choix initial (doit être discuté dans les 3-4 prochain mois)
- Approche thématique (Green...) : à quel point ?
  - Guidé par le Pacte, donc les actions sont élaborées pour le suivre et le mettre en oeuvre

- Ré-évaluation des progrès en 2024 car tout ne peut pas être mené en même temps
  - Des indicateurs pourront être ajoutés pour l'évaluation des actions
  - *Monitoring process* : quelles informations sont partagées sur la Plateforme ?
    - Les indicateurs sont encore en discussion avec les différents pays qui ne sont pas tous d'accord.
    - Opportunité d'échanger du savoir, partager des informations car les actions couvrent beaucoup de sujets.
    - Il y aura probablement un template à remplir pour les Etats Membres
    - La CE veut vraiment co-crée, réfléchir à comment faire au mieux tous ensemble et pour tous
  - *Research assessment* : quel accueil par les Etats Membres ?
    - Les Etats Membres soutiennent fortement cet aspect (comment mesurer ce qu'on veut vraiment faire ressortir de la recherche).
    - Peu de partenaires français dans la publication sur l'évaluation de la recherche - la France doit réaliser à quel point ce débat est important - les institutions sont les bienvenues, pas seulement les organisations « parapluie » (cf. Marie Gompel - Paper publié sur "*Towards a reform of the research assessment system*", seul l'HCERES côté français) - <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/36ebb96c-50c5-11ec-91ac-01aa75ed71a1/language-en>
- 

#### 4. Mécanismes de soutien aux réfugiés ukrainiens

*Amaryllis Quezada, Programme Pause  
(présentation disponible sur la plateforme FU)*

Programme PAUSE créé en 2017 - dispositif national - porté par le Collège de France  
Co-financement aux établissements d'enseignement supérieur pour accueillir des chercheurs et artistes menacés et contraints à l'exil

- 3 appels à candidatures par an pour un soutien financier
- Identification d'établissements d'accueil potentiels
- Accompagnement des lauréats dans leur intégration
- Actions de plaidoyer pour liberté académique et protection des chercheurs
- Coopérations internationales sur ces sujets

Gouvernance :

- CODIR avec 4 ministères
- Organismes de recherche
- Comité de soutien - ambassadeurs du programme, aide dans actions de levées de fonds
- Comité scientifique - experts pour évaluation
- Direction exécutive pour mise en œuvre (6 personnes)

Qui est éligible ?

- Les chercheurs en situation de danger quelles que soient leur discipline et zone géographique - a minima 1 doctorant
- Il faut justifier la situation d'urgence : guerre, persécution (origine, engagement, ...)
- Être contraint de quitter son pays, ou l'avoir quitté depuis moins de 3 ans

En 5 ans :

- 16 appels - 321 chercheurs ou artistes ont bénéficié de ce programme dont 199 renouvellements

- Enveloppe pour 135 formations professionnelles
- 137 chercheurs sont sortis du programme :
  - o 52 ont eu nouvelle opportunité,
  - o 12 sont rentrés chez eux,
  - o 28 en transition,
  - o 29 en recherche d'emploi ou financement,
  - o 14 sorties inconnues
- 35 pays
- 55% hommes
- 32% doctorants / 44% post-docs / 17% chercheurs confirmés
- 57% SHS / 23% S&T
- Accueil dans 107 établissements français

#### Cartographie :

- beaucoup de doctorants et post-doctorants et beaucoup en SHS
- Accueil sur tout le territoire

En général, PAUSE finance 50 contrats nouveaux et 50 renouvellements par an

**Le Fonds d'urgence Solidarité Ukraine** pour les scientifiques, créé en mars 2022, donne une aide d'urgence de 3 mois - 5700€ (pour les 3 mois) + complément et aide au logement. Ce fonds a reçu 222 candidatures (192 éligibles), 64 établissements, 58 candidates sont arrivées en France. 87% de femmes en sont bénéficiaires, les hommes étant mobilisés dans l'armée. Les montants pour 114 lauréats s'élève à 687 800€

Après l'intervention du fonds d'urgence il est possible de déposer une candidature pour un co-financement (6 à 12 mois) dont 60% du budget est payé par PAUSE et 40% par l'établissement.

Il y a aussi un partenariat avec l'ANR : financement 100% ANR pour 6 mois si le projet de recherche est déjà financé par l'ANR.

#### Questions :

- Candidature du chercheur à faire pour intégrer un projet ANR ? qui dépose ?
  - o Pour un projet ANR déjà financé, c'est un ajout à un projet en cours, sans nouvelle évaluation (uniquement un supplément budgétaire)
- Comment sont financés les 40% des établissements ?
  - o Budget présenté : frais de mission, salaire, formations... - pas de valorisation de frais de personnel dans le budget.
- Programme d'urgence : appel à manifestation d'intérêt. Que se passe-t-il ensuite ?
  - o Les chercheurs Ukrainiens contactent les établissements qui déposent des candidatures ensemble. Pas de mise en relation via PAUSE
- PAUSE (hors Ukraine) – l'établissement s'engage pour 1 an mais pas pour la suite. Une nouvelle demande peut être déposée pour prolonger
- Si un établissement n'a pas les fonds pour financer après les 3 mois, existe-t-il un autre programme complémentaire ?
  - o Non, parfois une ligne budgétaire dédiée dans les établissements, parfois d'autres programmes européens permettent de couvrir une partie du cofinancement. L'Université de Lorraine a réussi à lever des fonds pour l'accueil (700 000€). En général les établissements qui ont eu le fonds d'urgence ont réussi à trouver des financements pour la suite.
- Réponses aux appels à projets transmises au Président d'université - pour le dernier appel qui s'est clôturé début avril, réponse d'ici fin mai

- Nouvel appel PAUSE "classique" **en juin 2022** – uniquement pour les chercheurs ayant eu le fonds d'urgence ou impactés par la guerre, puis appel en septembre 2022
  - Pour le Fonds d'urgence, en attente de la connaissance des fonds disponibles - interlocuteurs au MESRI en cours de changement suite aux élections
  - PAUSE - répartition disciplinaire - pourquoi autant de SHS ?
    - o Recherche en SHS peuvent être davantage réprimée par des gouvernements / dogmes / pouvoirs établis (étude de la politique, du genre...)
    - o Profils plus souvent "activistes" sur les droits humains
  - Appel au don pour appel d'urgence Ukraine. Où en est-on ?
    - o Besoin considérable. Reçu 500 000€ par le MESRI
- 

## 5. PCN Juridique et financier

Lucie VAUCEL, PCN, La Rochelle Université  
(présentation disponible sur la plateforme FU)

### Financements en Lump sums

- GT (cf compte-rendu) : retours plutôt positifs sur les Lump Sums surtout par rapport à la gestion/audit financier. Points de vigilance : paiement à l'achèvement des WP, échange sur projets à risques... Objectif d'un Guide de conseil pour le réseau. Outil de co-construction via la plateforme.
- **La CE veut augmenter les appels en lump sums (objectif 50% des financements d'ici la fin du programme) => déploiement plus poussé**
- 2 documents utiles : « what do I need to know » & « Quick guide”

Etude de la CE sur ce sujet (sera partagée)

### Participation du Royaume-Uni à Horizon Europe

- L'accord d'association n'est toujours pas signé

En pratique : pas de partenaire britannique dans les 3 États nécessaires à l'éligibilité du projet

2 options :

- Partenaire UK est intégré comme un bénéficiaire « classique » avec un budget
  - o [UKRI](#) peut prendre en charge le budget du partenaire UK si l'accord n'est toujours pas ratifié au moment de la signature du GA.
  - o On ne sait pas si la somme sera redispachée au sein du consortium
  - o Sera financé par la CE si l'accord est signé entre temps
- On met le partenaire UK en statut de partenaire associé (article 9.1), donc budget à 0
  - o Besoin de justifier sa participation comme un autre pays tiers ? non a priori
  - o Attention apparemment l'UKRI ne repêcherait pas le partenaire UK dans ce cas car il n'est pas bénéficiaire du projet

**ERC : pour les 2 premières années l'ERC avait misé sur les contributions de la Suisse et du Royaume-Uni. Il est possible que les budgets pour les prochaines années soient moindres pour compenser.**

- Pour faire venir des lauréats UK, miser sur les contacts interpersonnels car il faut pouvoir leur offrir les mêmes conditions que ce qu'ils auraient eu au Royaume Uni

MSCA : quid des lauréats qui devaient aller en UK ? Les projets vont-ils être « sortis » et financés par le fonds britannique ? Est-ce une opportunité pour les projets en liste de réserve ? Un point avec le PCN MSCA doit être fait.



### Conflit Russie-Ukraine - mesures de la CE (slide 8-9)

- Plusieurs mesures et outils notamment pour intégrer des chercheurs Ukrainiens dans des projets européens existants

Guide sur le risque d'ingérence étrangère avec propositions de mesures (sur missions, contrat, recrutement...)

Cascad Funding : partenaires d'un projet européen financé lancent leurs propres appels pour financer d'autres partenaires - appels parfois moins compétitifs

- Guide *IT How To* de la CE
- Liste des projets qui en proposent accessible sur une page internet

### Actualités PCN JurFin

Prochain café relais HE : 1er juin 14h puis 22 juin (date à confirmer) - actualités et questions

Webinaire sur évaluation : 9 juin à 10h (intervention CE)

Webinaire sur l'éthique : 6 juillet (date à confirmer)

Plusieurs webinaires en ligne qui peuvent être revus (Parties tierces, ...)

Remarque sur utilisation du Forum : création de rubriques pour que ce soit un lieu où on peut retrouver les questions posées précédemment et des réponses apportées

---

## **6. Politique de recrutement d'ingénieurs de projets européens, Alain MERMET, responsable du bureau du CNRS à Bruxelles, Christel COCHET**

Le contexte de cette politique de recrutements s'inscrit dans la Stratégie européenne du CNRS, publiée il y a 1 an. Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP 2019-2023) associé à cette stratégie livre un certain nombre d'indicateurs pour suivre par exemple le nombre de projets déposés, les succès, les coordinations, ou encore les recettes, avec comme objectif une augmentation du nombre de projets européens hébergés par le CNRS de 25%.

La participation du CNRS par rapport aux piliers d'Horizon Europe, est principalement portée sur l'excellence scientifique, ce qui doit se poursuivre. Dans le Pilier 2, le CNRS doit améliorer ses résultats, même si c'est moins dans l'ADN de l'organisme. Les niveaux de TRL sont trop élevés, même si le CNRS essaie aussi de soutenir le développement des partenariats (notamment avec l'industrie) via le Club Europe. Dans le pilier 3, des résultats intéressants doivent être encouragés.

Le CNRS a donc un plan selon 3 grands axes, très proches du plan national PAPFE : I-S-I (influencer, Soutenir, Inciter). Plusieurs services sont impliqués dans le déploiement de ce plan : le siège avec la DERCI, le bureau de représentation à Bruxelles, et les Délégations Régionales.

Dans le 1er axe, des groupes miroirs (15 au total) analysent les programmes de travail, identifient les enjeux importants pour le CNRS et les portent auprès de ses réseaux (nationaux et européens). Ces groupes s'organisent autour d'un leader par domaine (CNRS ou non), entouré d'une dizaine de personnes, et sont en lien direct avec les instituts. Ils traitent aussi de sujets transversaux (ex : Lump Sums).

Dans l'axe 3 (Inciter), plusieurs mesures ont été lancées comme le renforcement de l'implication des DU sur les questions Europe (incités à communiquer sur le sujet), la mise en place de correspondants Europe en lien avec les chargés Europe des instituts.

Sur la question du soutien (axe 2) : Il y a actuellement les SPV dans les DR et le réseau des 13 IPE géré par la DERCI avec un pilotage du bureau de Bruxelles. Ces 13 IPE n'interviennent que sur des coordinations. Il y a une réunion hebdomadaire du réseau.

Le recrutement de 33 nouveaux IPE en 2022 est prévu. Ils travailleront sur les coordinations et les participations des chercheurs CNRS. L'animation de ce réseau agrandi se fera depuis le bureau de Bruxelles.

Il y a actuellement 5 DR qui n'ont pas d'IPE. Après les 1ers recrutements dans ces DR, les 18 IPE serviront de têtes de ponts du réseau et participeront à la formation des nouveaux IPE. L'ensemble des IPE et des personnels SPV ont pour vocation à travailler en synergie. Les recrutements sont des postes de 3 ans (il y a eu récemment des concours externes pour les postes IPE dans l'optique de stabiliser les équipes). Les profils reçus sont variés (junior et senior).

#### Questions-réponses :

- Les interactions avec les universités et autres tutelles dans les UMR sont souhaitées, peut-être davantage sur le volet détection et sensibilisation, qui sont plutôt liées au territoire. Il y a actuellement une action pilote à Aix-Marseille, qui sera analysée pour voir comment le travail en commun peut être fait (objectif : fluidifier et faire tomber des cloisons).

- **Le CNRS ne souhaite pas collaborer avec le réseau des Correspondants Europe de France Université dans le travail d'influence car le CNRS concentre ses efforts via le G6 (CNR, CNRS, CSIC, Helmholtz Association, Leibniz Association et Max Planck Society). L'objectif numéro 1 du CNRS et du G6 est de soutenir la nécessité d'avoir plus de recherche fondamentale dans le programme Horizon Europe.**

- Il pourrait y avoir une affectation des IPE directement dans des labos selon l'appréciation des DR. L'analyse est faite en fonction des potentiels et des situations particulières (par ex, campus de Condorcet).

- Question au sujet de la nouvelle politique de rétention de 50 % du budget couvrant les coûts de personnel permanent, et le risque de baisse de motivation. Réponse : le financier n'est pas la seule incitation pour l'équipe de recherche (par ex l'émulation via le partage des bonnes pratiques), et les intérêts à participer aux projets européens sont nombreux : élargir ses horizons, développer ses réseaux, etc.

- Des recrutements pour la gestion des projets sont prévus dans un deuxième temps.

---

## **7. PAPFE - Plan d'Amélioration de la Participation Française aux dispositifs Européens de financement de la recherche et de l'innovation**

*Monica DIETL, Coordinatrice Plan d'Action Europe, Conseillère du DGRI, MESRI  
(présentation disponible sur la plateforme FU)*

Le PAPFE découle du rapport des inspections sur l'évaluation de "La participation française au programme cadre européen pour la recherche et l'innovation", demandé par le 1<sup>er</sup> ministre et publié en 2016. Ce rapport faisait le constat d'une perte d'impact de la France dans la participation aux programmes cadres depuis le FP5 (1998-2002). Les équipes françaises ont un bon niveau mais ne participent pas assez.

Le plan d'action, approuvé en 2018 s'articule autour de 3 axes : Inciter, Accompagner et Influencer. Il concerne tous les acteurs : les décideurs politiques et les collectivités, les opérateurs et les institutions, les acteurs finaux comme les chercheurs, les experts, etc.

13 mesures intègrent ces 3 axes. Chacune de ces mesures doit apporter un certain nombre de livrables, qui seront évalués tant du point de vue de l'efficacité de leur déploiement et appropriation que de leur impact sur la participation des équipes françaises. Or, un plus d'un an après le début d'Horizon Europe, on est à un tournant. La plupart des livrables ont été obtenus : on rentre donc dans la phase d'analyse et d'évaluation.

Axe 1, Mesure 1 : mettre en place un cadre RH favorable pour motiver les chercheurs et les personnels de soutien -> guide de bonnes pratiques RH paru fin 2021 (exemple : prise en compte des

participations aux projets européens dans les recrutements, incitations salariales, formations, actions de l'IUF en faveur des candidatures ERC, décharges d'enseignements)

Mesure 2 : dialogue contractuel -> Inciter les établissements (EPSCP et organismes de recherche) à tout mettre en œuvre pour améliorer leur participation aux programmes européens de R&I au travers d'actions, jalons et indicateurs identifiés lors de l'élaboration de chaque contrat pluriannuel de sites et d'établissements. L'idée est d'introduire les questions d'Europe avec souplesse pour ne pas fixer un cadre trop strict.

Mesure 3 : articulation des opportunités -> synergie des sources de financement, cohérence des mécanismes financiers d'incitation. Des outils sont mis en place via l'ANR : MRSEI (+SRSEI) ; tremplin ERC ; access ERC. D'autres financements sont aussi soutenus par BpiFrance et d'autres outils visent à aider à structurer le paysage de l'accompagnement : les universités européennes, France2030.

Mesure 4 : Communication -> Green Deal, lancement du site [www.horizon.europe.gouv.fr](http://www.horizon.europe.gouv.fr), nouveaux outils dans le cadre des missions PCN (e.g. webinaires, relais)

Axe 2, Mesure 5 : restructurer le réseau des PCN qui était très critiqué dans le rapport 2016 (trop grande dispersion, disparité d'action et d'engagement, efficacité difficile à mesurer) -> réduire le nombre de PCN mais avec une plus forte implication, plus de moyens et des feuilles de route claires.

Mesure 6-7-8 : après analyse en COPIL fin 2021 fusion des 3 mesures -> structurer et renforcer l'accompagnement des acteurs publics et privés à l'échelle régionale et des sites. PCN en haut de la chaîne qui dialoguent avec les acteurs du territoire qui eux-mêmes se structurent : déploiement des comités de liaison dans les régions, feuilles de route.

Mesure 9 : présence des END aux postes prioritaires de l'ESRI, au cœur des questions sur l'influence. Favoriser le nombre et l'insertion des END dans les instances communautaire : évaluation de l'impact des END sera important.

Mesure 10 : Développer une plateforme de services nationale à Bruxelles : création de la Maison Irène et Frédéric Joliot Curie.

Mesure 11 : Groupes d'experts -> renforcer la présence dans les panels d'évaluation et les groupes de haut niveau de la CE, faire connaître ces groupes et communiquer sur la présence dans ces boards (e.g. advisory, mission, partnership,)

Mesure 12 : mesurer et améliorer l'influence informelle de la France (élaboration et mise en œuvre des réglementations et programmes européens) -> Manuel de l'influence, recommandations à destination des institutions publiques et privées.

Mesure 13 : préparation des textes européens en Comité de Programme. Grande chance d'avoir ces instances, pas que pour l'écriture des WP. Rôle important des RCP qui animent les GTN (choix français unique en Europe), ces instances de dialogue mis en place par le MESRI.

Remarque complémentaire : pour gagner en qualité et en quantité, importance dans l'accompagnement d'orienter vers le meilleur financement possible, pas que HE.

#### Questions - Réponses :

SRSEI : pourquoi ce nouveau programme car travail est majoritaire en 1ère étape ? Réponse : Financement complémentaire pour des besoins différents, des projets qui n'ont pas eu de besoin, ou qui n'ont pas été identifiés avant la 1ère étape. Dispositif pilote pour voir si répond bien au besoin.

Pas d'évaluation, formulaire simple à renseigner. Pas de possibilité de cumul avec MRSEI sur un même projet.

Valorisation du Seal of Excellence au niveau national ? Difficulté à inciter toutes les régions à s'en emparer. Incompatibilité budgétaire au niveau national, mais le MESRI encourage toutes les initiatives locales.

Access ERC : conditions d'accès au financement et intérêt de détecter des candidats post doc ? Toujours intéressant de détecter des hauts potentiels avant des recrutements permanents.

Experts évaluateurs : comment les faire connaître ? Transmettre les informations et communiquer de manière informelle, au niveau du ME

## **Erasmus+ et les nouveautés, intellectual Output, perspectives recherche, Erasmus +**

*Nadia MANZONI, team leader, Unit B1, DG EAC, Pauline RAVINET, END DGEAC, European Commission (présentation disponible sur la plateforme FU)*

Discuter la segmentation entre les différents types de projets – articulation Erasmus+ / HEU  
Empowering European HE

Janvier 2022, la publication de la stratégie européenne pour les universités vise à leur donner plus de capacité afin qu'elles puissent jouer tout leur rôle, et faire face aux grands défis

- équiper les étudiants avec les compétences nécessaires (vert, numérique) ;
- renforcer le rôle des universités dans leur écosystème ;
- penser un nouveau système de mobilité ;
- promouvoir les valeurs académiques et démocratiques ;
- affirmer le rôle des universités et leur rôle central d'influence dans le monde...

+/- 50 actions, dont l'augmentation du nombre de stagiaires Erasmus+ dans les start-up, le développement de la formation interdisciplinaire dans le secteur de la cybersécurité...

4 flagships:

- Poursuivre l'initiative des universités européennes jusqu'à 60 alliances (500 établissements) avec un budget 1,1 Mds euros sur 2021-2027
- Engager le processus vers un diplôme européen (capacité à délivrer un label pour une formation transnationale)
- Création d'un statut juridique pour les alliances d'universités européennes
- Carte européenne de l'étudiant – mise en réseau pour faciliter la mobilité et la coopération

Erasmus + pour booster internationalisation des Universités

2021-2027 : ECHE commitments

Objectifs stratégiques => deviennent des priorités Erasmus +

- Interconnected
- Innovative
- Inclusiveness
- Excellence
- STEM/STEAM
- Green and digital

### Programme 2014-2020

Partenariats stratégiques - bilan

1943 projets

Productions :

- nouvelles méthodes, d'éducation, nouveaux curricula, matériel d'enseignement
- nouvelles techno, digital competences
- open/distance learning
- relations/coopérations internationales
- R&I

Longtemps on a dissocié E+ et H2020/HE, avec des métiers et savoir-faire différents – ce qui rend complexe les synergies. Le nouveau format des Alliances européenne fait le lien entre formation et recherche. Il est nécessaire de changer l'esprit des synergies à la CE, dans les établissements

(connexion entre les services, travail sur vocabulaire/différences et similarités (impact, scientific outputs, dissemination...))

#### Lien Horizon Europe et Erasmus+

- Opportunités de mobilités pour les chercheurs
- Les Actions Jean Monet ont dimension recherche
- Partenariat de coopération
- EMJMD

Questions :

- Différences d'approche entre les DG EAC et RTD au sujet des projets financés en lump sum (notamment sur le versement du préfinancement)
- Universités européennes : appel mars 2023 / peut être en 2024 aussi
- Statut des Universités européennes : des pilotes seront financés par E+, réflexion autour de statuts qui existent dans d'autres secteurs que l'éducation (GECT, IUE... ) - démarche exploratoire : étude de la CE pour solution juridique
  - Appel pilote lancé en juin 2022 : diplôme européen / statut

---

### **8. Quelles articulations entre le nouveau réseau des PCN et les « relais » Horizon Europe “relais” et le réseau des Correspondants Europe de France Universités**

*Ella BOUQUET, MESRI*

*(présentation disponible sur la plateforme FU)*

Programme de travail 2023-2024

- Consultation interservices à l'automne ;
- adoption en décembre 2022

28-29 septembre 2022 : EU R&I days (en ligne)

Dispositif national d'accompagnement

Représentation pour préparation des programmes : Représentants au Comité de Programme

Animent les GTN

1024 personnes relais HE

Site Horizon Europe

- 800 contenus publiés sur le site Horizon Europe
- A exploiter : lien avec les projets d'universités européennes / mieux s'articuler avec coopération bilatérale (en partenariat avec le MEAE et les post diplomatiques)

#### Questions

- Guide 'Memento' -> proposition de le mettre en ligne sur le site Horizon Europe
  - OK mais il faut penser la rubrique ; regrouper les guides existants (notamment 2PE)
- Diffusion des drafts des WP : contribution dans les GTN (avec accord de confidentialité), peut-on se permettre en tant que correspondant Europe de mettre ces drafts sur la Plateforme des correspondants Europe de FU pour diffuser restreinte ?
  - Pas possible de ne pas dire que ces documents sont confidentiels et ne pas être diffusés largement

- ZRR (zone à régime restrictif) : tous les projets que nous faisons à l'international pour les unités en ZRR sont soumis à un accord du FSD (depuis octobre 2021) ? en tant que coordinateur, pas de souci ; mais quand on est partenaire, on est averti tardivement
    - Ella : pas au courant (Si ne rentre pas dans l'art. 22.5, on peut penser qu'il n'y a pas de risque) ; voir avec le PCN Jurfin quels sont les garde fous
- 

## **9. Politique de cohésion en France et synergies**

*Alain VAN RAEK, Administrateur, programme manager – politique UE,, DG Regio, Commission européenne*

*(présentation disponible sur la plateforme FU)*

Politique régionale et politique de l'emploi sont liés ; les fonds structurels couvrent les 2 aspects. Par définition, les EM et les Régions avancent à des rythmes différents -> nécessité de convergence et les politiques publiques aident à le faire

Nouvelle politique : Politique centrée sur la transition vers une économie intelligente et sobre en carbone. Les pays en transition ont plus de mal à avancer. Le plus importants investissements du FEDER sont concentrés sur les deux premiers objectifs. La France a choisi d'appliquer cette concentration par région

En France, les 5 objectifs sont visés.

- OS1 : Une Europe pour intelligente : soutien aux entreprises, PME. Soutien aux grandes entreprises si elles interviennent dans des clusters qui intègrent des petites entreprises
- OS2 : Une Europe plus verte : mise en œuvre d'actions favorisant la transition énergétique
- OS3 : Une Europe plus connectée : mobilité, innovation régionale et connectivité
- OS4 : Une Europe plus sociale : politique de l'emploi, FSE, investissements FEDER (ex : rénovation de bâtiments destinés à des formations professionnelles)
- OS5 : Une Europe plus proche des citoyens : territoires visés. Projets portés par des collectivités territoriales. Actions à petite échelle qui peuvent aider les acteurs locaux

La politique régionale couvre une partie du pacte vert européen.

Principes : L'UE fait en sorte que les subventions des différents programmes ne se chevauchent pas. Chaque instrument finance des actions différentes.

- REACT-EU : fonds imaginé lors de la crise du COVID ; en 2014-2020 on a rajouté du financement en cours de programmation (pour la 1<sup>ère</sup> fois)
- Plan de relance = 40 md€ pour la France
- Fonds de transition juste : en train d'être mis en œuvre : accompagner les régions en difficulté pour décarboner (par ex. reconversion des travailleurs)

Notion de complémentarité afin d'éviter le double financement. Lien avec toutes les DG. En ce moment les Régions remontent leur programme. Synergie avec d'autres programmes. DG environnement vérifie ce point sur les projets financés par la REGIO.

---

## Retour Groupes de Travail

### Influence (Bénédicte Martin et Catherine Dupas)

CR mis en ligne sur la plateforme des correspondants Europe

GT est parti du manuel de l'influence + travail effectué par un GT Influence H2020 (début de cartographie mise en place)

Disparités sur les moyens d'influence ou stratégie selon les établissements : certains ont une délégation à Bruxelles, d'autres travaillent en réseau.

Coordinateur de projet peut faire passer de l'information informelle (relation avec PO)

Expert évaluateur

Deux objectifs du GT :

- Je veux faire remonter un sujet de recherche pour qu'il devienne un topic ? Travail 2 ans en amont  
Moyen: participer au GTN + partenaires fassent la même demande au RCP de leur pays  
Importance de la coordination de projets : relation privilégiée avec le PO -> faire passer de l'info informelle qui permet d'envisager de prochains topics  
Etre expert évaluateur  
Participer aux stakeholder groups car ce sont les 1ers réseaux que la CE sollicite pour faire partie des projets
- Etablissement souhaite se positionner sur un volet politique

Pistes de travail :

Mettre en commun des ressources

Etablir les objectifs stratégiques de l'établissement

Comment les correspondants Europe influencent au sein de l'établissement ?

Partage de la manière dont les établissements influencent

Identification des nouveaux réseaux + cartographie (PPP notamment)

Compléter une liste de membres de GTN pour la circulation de l'info

Proposition : envoi d'un mail aux correspondants Europe pour identifier qui participe à quel GTN

-> Prochaines réunions des GT organisées par Zoom en juin avant une réunion à Bruxelles en Octobre

### « Lump sums » Lucie Vaucel

A l'heure actuelle, 19 membres dans ce GT

Stockage des informations : espace partagé de documents sur la plateforme FU

Objectifs du GT :

- Echanges d'expérience, de pratiques (Horizon Europe en particulier mais aussi Erasmus+)
- Produire un mini-guide/listing de recommandations pour les Correspondants Europe ?  
Document à usage interne
- Rédaction d'un *position paper* ? La CE est preneuse de retour d'expérience sur les lump sums

Précédente réunion : 4 mars 2022 (13 participants) - CR disponible sur la Plateforme FU

19 mai 2022 : la Commission européenne (CE) organise un webinar sur les *lump sums* (cf. site horizon-europe.gouv.fr)

Remarques :

- Cloisonnement entre DG -> même instrument mais avec des modalités différentes, notamment sur le préfinancement
- Coût de personnel : la dérive (déclarer des coûts supérieurs aux coûts réels) pourrait être plus forte avec les *lump sums* -> quelle est la tolérance de la CE ?
- Financement basé sur l'achèvement des WP -> quelle évaluation des livrables ?

#### Miniguide

- Destinataires : accompagnants / chercheurs
- Programmes ciblés : Horizon Europe / Erasmus+
- Montage /gestion
- Présentation du contexte : ce que sont les *lump sum* dans Horizon Europe et Erasmus+

Structure (inspirée du Quick Guide de la CE) :

- Contexte
- Montage puis gestion
  - ⇒ Recommandations communes aux 2 programmes avec points de vigilance spécifiques

Questions posées aux participants de la réunion IGLO à laquelle Lucie Vaucel a participé :

- Type d'activités adaptée aux *lump sums* ?

Plus approprié pour les projets de moindre envergure

EIC Pathfinder ? Projet risqué donc compliqué

Le financement en *lump sums* pose la question de la gestion du risque : être moins ambitieux, moins qualitatif (notamment pour des livrables) afin de s'assurer de percevoir le financement.

Ce financement pourrait favoriser l'entre soi car nécessité de s'appuyer sur des partenaires de confiance.

Un point de vigilance pourrait également être la tendance à moins de travail en collaboration, plus en silo, notamment pour les projets interdisciplinaires (avec 1 WP par discipline).

Timing pour le mini-guide :

- Premiers éléments -> avant l'été
- Finalisation -> automne